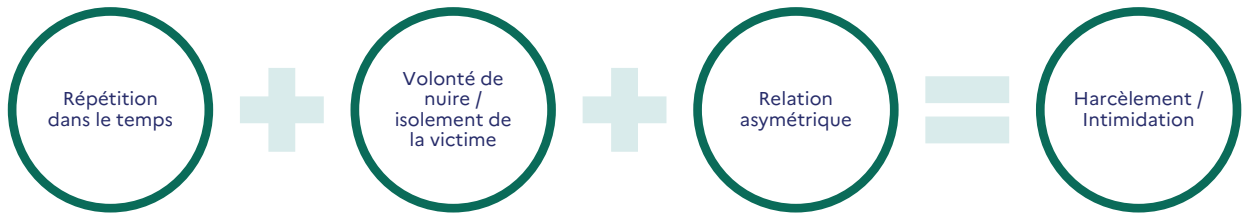


Vous pensez que votre enfant est dans une situation de harcèlement ou d'intimidation ?

Définition



Le harcèlement ou l'intimidation est une violence verbale, physique ou psychologique répétée par un ou plusieurs élèves à l'encontre d'une cible qui ne peut pas se défendre.

Que faire ?

Élèves (cibles ou témoins)



Parents

Professionnels de l'éducation (équipe enseignante et périscolaire)

Option A

En **parler** à un adulte (enseignant, parent, animateur...)

Option B



Contactez le : **3020** « Non au harcèlement » ou **3018** (cyberharcèlement)

Option C

- Contactez :
- **l'école** (directeur, enseignant...)
 - OU
 - **l'inspection de l'Éducation nationale**

Informez le directeur qui contactera l'Inspection de l'Éducation nationale

Inspectrice de l'Éducation nationale
↓
ESSI (Équipe de soutien aux situations d'intimidation)
↓
Mise en place du protocole

1

Analyser la situation

2

Informez à la famille

3

S'entretenir avec les enfants concernés

4

Agir auprès des enfants